



**N° 1**

**Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022**

Le 21 février 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1<sup>ère</sup> Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Henri BEDAT
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Didier GAUGEACQ
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPAGE

**Pour la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud :**

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Jean-Claude DAULOUEDE

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sandra TOLLIS
- M. Louis GALDOS

Etaient également présents :

- M. Gilles MARLIN, Payeur départemental
- M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- Pour le Conseil départemental :
  - M. Thierry CAZEAUX, Chargé de mission Forêt au Pôle Agriculture et forêt
  - MM. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**DECIDE :**

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Pour le Président empêché,  
Le Président de Séance,

Cyril GAYSSOT